

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 22

Absents : 5

- dont suppléés 1

- dont représentés 2

Votants : 25

- dont « pour »: 25

- dont « contre »: 0 -

- dont abstention 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix sept, le vingt cinq juillet à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 21 juillet 2017 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme Sophie VAGINAY.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, ALLEMANDI Florence, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BAGUE Patrice, BERCHER Francis, FABRE Jean-Pierre, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BULTEL Jean-Pierre MASSE Roger, KLETTY Guy, BOUVET Patrick, FERRON Jean et NICOLAS Yves.

EXCUSES : Mme OKROGLIC Dominique ayant donné pouvoir à Mme ESPANET Martine, M. FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. MARTIN Jacques suppléé par M. FABRE Jean-Pierre et M. BEHETS Jan.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n° 2017/203

**OBJET : REGIE SAUZE SUPER-SAUZE UBAYE : TARIFS
COMPLEMENTAIRES ETE 2017.**

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération n°2017/172 du conseil de communauté du 30 mai 2017 portant sur les tarifs été 2017;

CONSIDERANT qu'il convient de prévoir des tarifs complémentaires pour les personnes à mobilité réduite et pour les professionnels loueurs de matériels VTT ou ARAPAHO ;

VU l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la Régie du Sauze Super Sauze Ubaye en date du 21 Juillet 2017;

Sur proposition de la Présidente,
Après délibéré,

- **FIXE** les tarifs complémentaires suivants :

COMPLEMENTS DE TARIFS ÉTÉ 2017

Personne en situation de handicap	
sur présentation d'une carte d'invalidité en cours de validité	
Personne en situation de handicap	remise de 50 % sur le tarif adulte sur les titres piéton et VTT : montée simple et montée Sauze+Brec, journée VTT et 1/2 journée VTT
accompagnant présent lors du retrait et âgé d'au moins 16 ans, limité à 2 accompagnants maxi. par personne handicapée	remise de 50 % sur le tarif adulte sur les titres piéton et VTT : montée simple et montée Sauze+Brec, journée VTT et 1/2 journée VTT

Loueurs de matériel (VTT et arapaho)	
achat par le prestataire des forfaits	
1 montée simple VTT	5 €
1 montée Sauze + Brec VTT	8,50 €
matin ou après-midi VTT	9,50 €

- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

C.C.V.U.S.P

Séance du 25 ~~juin~~ et 2017

Présidente
Mme Sophie VAGINAY.

